



Genève, le 12 mai 2017

Communiqué de presse

Point sur l'hébergement des requérants d'asile à Genève

Après deux années de forte hausse, le nombre de personnes suivies dans le dispositif asile de l'Hospice général s'est stabilisé au-dessus de 6'600, les sorties et les arrivées s'étant équilibrées depuis le début de l'année. Pendant cette période, deux centres d'hébergement collectif ont été ouverts à Satigny (Bois-de-Bay) et aux Eaux-Vives (Frank-Thomas). Parallèlement, une recherche assidue de logements a permis de sortir un grand nombre de détenteurs de permis B et F du dispositif d'hébergement. Les places ainsi dégagées ont pu être attribuées en priorité aux personnes jusqu'ici logées en abri de protection civile (PCi).

Fermeture du sixième abri de protection civile

Après les abris de Trois Chêne et de Valavran en février dernier, l'Hospice général ferme aujourd'hui l'abri PCi d'Annelve à Lancy. Trois abris restent ouverts à ce jour : deux à Genève (Coudriers et Châtelaine) et un à Versoix. Au 30 avril 2017, 139 personnes y logeaient encore. Sur un an, le nombre de résidents dans des structures souterraines a diminué de deux tiers (le maximum a été atteint fin janvier 2016 avec 553 résidents logés dans 9 abris PCi). La réouverture du centre d'hébergement collectif de Frank Thomas a également permis d'accélérer le rythme des fermetures.

Les six abris PCi fermés restent disponibles dans le dispositif. En effet, jusqu'à la réalisation des projets de construction de nouveaux centres d'hébergement, le recours à ces structures demeure la seule solution en cas de nouvelle crise migratoire.

Un village de mobil-homes au Bois-de-Bay

Le nouveau centre d'hébergement provisoire du Bois-de-Bay est situé sur une parcelle cantonale faisant partie du camping de Satigny. Aménagé avec l'aide de l'Office des bâtiments, il comprend une trentaine de mobil-homes pouvant loger autant de familles, pour une capacité totale de 126 lits. Selon leur grandeur, les mobil-homes peuvent accueillir entre 4 et 6 personnes et comprennent chacun un espace commun avec une kitchenette et des sanitaires. Une salle commune, une buanderie et un local pour l'outillage et le matériel de maintenance complètent les équipements.

L'installation s'est terminée à la fin du mois de février et les premières familles ont emménagé courant mars 2017. Depuis, le centre se remplit au fur et à mesure des arrivées dans notre canton. À ce jour, 20 familles totalisant 85 personnes habitent le centre du Bois-de-Bay.

Réouverture du centre de Frank-Thomas

Pour rappel, l'exploitation du centre d'hébergement Frank-Thomas a été prolongée grâce à un accord survenu le 15 juillet 2016 entre la Ville et le canton de Genève. L'Hospice général a alors procédé aux travaux de remise en état des deux bâtiments situés dans le périmètre du chantier du CEVA.

Après réfection des chambres, des cuisines communes et des salles de bains, le renouvellement des revêtements de sol et du mobilier, l'installation de cuisines pour les espaces familles et la mise à jour de la protection incendie, le premier bâtiment a rouvert en février et le second fin mars afin d'accueillir prioritairement les personnes logées en abri PCi et au centre d'Appia. Aujourd'hui, 130 personnes résident dans le centre, occupant 100% de sa capacité.



Rénovation du centre du Lagnon

D'importants travaux de rénovation ont été entrepris sous la responsabilité de l'Office de bâtiments (sanitaires, cuisines, façades, sécurité incendie). Ils seront terminés fin août 2017 afin d'accueillir au mieux ses résidents logés provisoirement au centre d'hébergement collectif d'Appia. Ce dernier doit, quant à lui, être rendu en septembre pour laisser la place au chantier d'une bretelle d'accès autoroutier.

Récapitulatif des projets en cours

Sept nouveaux centres d'hébergement sont en projet. Ils ont pour points communs d'être tous provisoires, modulables et réutilisables. Prévus pour une dizaine d'année en moyenne, ils sont situés sur des parcelles désignées par la taskforce hébergement * ou la commune sollicitée. Ces constructions sont constituées d'éléments préfabriqués et peuvent évoluer dans le temps afin de pouvoir accueillir des familles ou des personnes seules en fonction des arrivées. Enfin, elles sont conçues pour être démontables et réutilisables en d'autres lieux.

- **Belle-Ideé** (Thônex) – 4 petits bâtiments de 2 étages sur rez-de-chaussée d'une capacité de 370 places - l'autorisation de construire a été délivrée, des recours ont été déposés et rejetés par le Tribunal administratif de première instance.
- **Beaux-Champs/Pacage** (Veyrier) – 3 bâtiments de 3 ou 4 étages sur rez-de-chaussée pour des familles et des personnes seules totalisant 250 places – le projet initial ayant été modifié et déplacé sur cette nouvelle parcelle, le dépôt de la demande d'autorisation se fera au mois de mai 2017.
- **Rigot** (Genève) – 2 bâtiments de 4 étages sur rez-de-chaussée pouvant loger 370 personnes - entièrement construit en bois, le projet intègre la filière genevoise notamment pour les pieux de fondation et le bardage. Un recours d'une association des habitants est pendant.
- **Aïre** (Vernier) – 2 petits bâtiments d'un étage sur rez-de-chaussée totalisant 120 places dont 88 prévues pour des requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA) et 32 pour des familles – l'Hospice général travaille à la faisabilité des plans et au projet éducatif pour les RMNA.
- **Grand-Pré** (Onex) – 2 bâtiments de 2 et 3 étages sur rez-de-chaussée pourront accueillir 170 personnes - une autorisation de construire a été délivrée pour ce projet élaboré en accord avec la commune. Le Tribunal administratif a annulé cette autorisation le 7 avril 2017 à la suite d'un recours de riverains. L'Hospice général a recouru contre cette décision.
- **Chemin du Bac** (Lancy) – 1 bâtiment de 2 étages sur rez-de-chaussée d'une capacité de 80 places - l'autorisation de construire est entrée en force pour ce projet implanté sur un terrain communal. Le chantier démarrera cet été.

L'ensemble de ces projets correspond aux places dont l'Hospice général a besoin pour désengorger les centres d'hébergement collectif, fermer tous les abris PCI et compenser les futures pertes de lieux d'hébergement comme le centre d'Appia, celui de Frank-Thomas, les maisons et appartements provisoires.

*Pour rappel, la *taskforce hébergement des migrants du domaine de l'asile* instituée par le Conseil d'Etat le 24 juin 2015 (DALE, DF, DEAS et Hg) s'est vu confier la mission de proposer des projets visant à héberger au moins 1'000 personnes. Elle a pour cela identifié des parcelles cantonales constructibles, moyennant des dérogations. L'analyse des parcelles a conduit à donner la priorité aux 4 projets susmentionnés. Les projets d'Onex et de Lancy sont venus s'ajouter dans l'intervalle.



Annexe

Répartition par commune des requérants d'asile et réfugiés logés dans le dispositif d'hébergement Situation au 30.04.2017

Communes	Lieux d'hébergement collectif	Type de population	Nb de pers.
Anières	centre d'Anières	familles et personnes seules	239
Bellevue	centre William-Rappard	familles et personnes seules	40
Bernex	centre du Lagnon (Loex) <i>En rénovation du 8 mai à fin août 2017</i>	hommes primo-arrivants	32
Carouge	centre av. de la Praille	familles et personnes seules	90
	centre rue Alexandre-Gavard	hommes à l'aide d'urgence et primo-arrivants	55
	centre de l'Etoile	RMNA	203
Genève	centre de Frank-Thomas	personnes seules	129
	centre de Saconnex	population mixte	379
	appartements rue du Contrat Social	familles	181
	abri PCI de Châtelaïne	hommes à l'aide d'urgence et primo-arrivants	53
	abri PCI des Coudriers	hommes à l'aide d'urgence et primo-arrivants	35
Grand-Saconnex	centre des Tilleuls	familles et personnes seules	165
Lancy	abris PCI d'Anneville <i>fermeture le 12.05.2017</i>	hommes à l'aide d'urgence	27
Meyrin	centre de Feuillasse	familles et personnes seules	163
Pregny-Chambésy	centre d'Appia	hommes primo-arrivants	106
Presinge	centre de Presinge	familles	68
Vernier	centre des Tattes	familles et personnes seules	601
	centre de Poussy	familles et personnes seules	30
	appartements rue Jean-Simonet (Châtelaïne)	familles	149
Thônex	centre de Malagnou	femmes primo-arrivantes	15
Versoix	abri PCI de Versoix	hommes primo-arrivants	24
Satigny	centre du Bois-de-Bay	familles	75
SFIDP Emile Dupont	appartements provisoires mis à disposition de l'Hg avant transformation-démolition	hommes en procédure	153
	Total des personnes logées dans les lieux d'hébergement collectif		3012
	Hébergements individuels Hg et non Hg		3602
	Total du nombre de personnes à l'Aide aux migrants		6614

Contacts

Pour tout complément d'information sur l'hébergement des migrants : Ariane Daniel Merkelbach, directrice de l'Aide aux migrants, tél. : +41 22 420 52 72.

Pour toute question se rapportant à l'intervention de l'Office des bâtiments : Roland Godel, Secrétaire général adjoint chargé de communication, Département des finances, tél. : +41 22 327 98 07.